

PROGRAMME DE **FORMATION**

VERSION: 31 JUILLET 2025 **TAUX DE RÉUSSITE: 83%** TAUX DE SATISFACTION: 87%

PUBLIC CONCERNÉ

Ш

آم

Ш

Z 0

Ź

Z0I_\\\\

 $\overline{m{\Gamma}}$

Ш

PREREQUIS

ÊTRE DIPLÔMÉ DE SA PROFESSION

MODALITÉS ET DÉLAI

VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE VOUS INSCRIRE À CETTE FORMATION EN NOUS CONTACTANT DIRECTEMENT PAR

- MAIL : CONTACT@ERUDITNOVATION.COM
- SITE INTERNET : FORMULAIRE CONTACT
- TÉLÉPHONE : 09 70 70 83 80

L'ACCÈS À LA FORMATION AURA LIEU 14 JOURS APRÈS LA DATE DE SIGNATURE DE VOTRE CONVENTION DE FORMATION

DURÉE

HEURES: 10H ACCESSIBLE DE 24H À 1 MOIS SUR LA PLATEFORME 360 LEARNING

PROFIL FORMATEUR

INFIRMIÈRE DIPLÔMÉE D'ÉTAT SPÉCIALISÉE EN SOINS PALLIATIFS ET ONCOLOGIE

TARIF

- PRISE EN CHARGE**
- INDEMNISATION**

FORMAT

- O EPP: EVALUATION DES PRATIQUES
- **PROFESSIONNELLES**
- **GESTION DES RISQUES** O PROGRAMME INTÉGRÉ
- FORMATION CONTINUE
- O PRÉSENTIEL
- E-LEARNING
- CLASSE VIRTUELLE
- MIXTE

ERUDIT NOVATION

21 RUE DE COURCELLES 51100 REIMS SIRET: 9202675490001)
SITE: WWW.ERUDITNOVATION.COM CONTACT@ERUDITNOVATION.COM 07 45 89 24 98

SOINS PALLIATIFS ET FIN DE VIE : ACCOMPAGNER LES PATIENTS ET LEUR ENTOURAGE

ORIENTATION DPC : 8 : PRISE EN CHARGE PALLIATIVE ET ACCOMPA-GNEMENT DE LA FIN DE VIE

(SOUS RÉSERVE DE PUBLICATION PAR L'ANDPC)

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

DANS UN RAPPORT PUBLIÉ EN JUIN 2018, L'INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES (IGAS) CONSTATE QUE LA LOI LEONET-TI-CLAEYS SUR LA FIN DE VIE ET LES SOINS PALLIATIFS RESTENT LAR-GEMENT MÉCONNUS PAR LE GRAND PUBLIC ET LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ.

LE PLAN NATIONAL 2021-2024 « DÉVELOPPEMENT DES SOINS PAL-LIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE » LANCÉ LE 22 SEPTEMBRE 2021, POURSUIT LA DYNAMIQUE DU PLAN 2015-2018. LA PRIORITÉ DE CE PLAN VISE À L'AMÉLIORATION DE L'ACCOMPAGNE MENT DE LA FIN DE VIE EN DÉVELOPPANT LES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ CONCERNÉS. DROITS EN FAVEUR DES PERSONNES MALADES OU EN FIN DE VIE, ANTICIPATION DES BESOINS DE PRISE EN CHARGE PALLIATIVE, STRUCTURATION ET RENFORCE MENT DE LA FILIÈRE PALLIATIVE, SONT LES AXES POUR SOUTENIR L FORMATION DES PROFESSIONNELS AFIN DE GARANTIR UNE PRISE EN CHARGE PERTINENTE ET CONFORME AUX VOLONTÉS EXPRIMÉES PAR LES PATIENTS.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A L'ISSUE DE LA FORMATION, LES APPRENANTS SERONT CAPABLES DE

- DÉFINIR LES SOINS PALLIATIFS, LA DÉMARCHE PALLIATIVE, LES TERMES UTILISÉS ET LEUR SIGNIFICATION
- ACQUÉRIR LES TEXTES CONCERNANT LES DROITS DES PATIENTS, LES OBLIGATIONS DES PROFESSIONNELS, LE SOCLE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DES SOINS PALLIATIFS ET DE LA FIN DE VIE
- APPLIQUER LES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÈGLEMENTAIRES ET EN INFORMER LE PATIENT ET SES PROCHES
- IDENTIFIER UNE SITUATION RELEVANT DES SOINS PALLIATIFS
- ÉLABORER UNE DÉMARCHE CLINIQUE EN PHASE PALLIATIVE ET EN PHASE TERMINALE INCLUANT LA MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE THÉRAPEUTIQUE EN SITUATION COMPLEXE
- S'INSCRIRE DANS UNE RÉFLEXION ÉTHIQUE
- ÉTABLIR UNE COMMUNICATION AVEC LE PATIENT ET LES PROCHES
- ÉLABORER UN PROJET DE PRISE EN SOINS PALLIATIFS COLLÉGIAL PLURIDISCIPLINAIRE ET CONSENSUEL AVEC LE PATIENT ET PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- VIDÉOS
- POWER POINT
- **ANNEXES**
- FORUM DE DISCUSSION (AVEC LES FORMATEURS ET LES APPRENANTS DE LA MÊME SESSION)

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- QCM PRÉ-TEST ET POST-TEST
- QCM
- VRAI / FAUX
- CAS CLINIQUE
- **AUDIT CLINIQUE**
- **TEXTE A TROU**
- CHOIX UNIQUE
- QUESTION ORDONNÉE
- O ASSOCIATION

NOS FORMATIONS PEUVENT ÊTRE ADAPTÉES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP NOTRE RÉFÉRENT HANDICAP EST À VOTRE DISPOSITION POUR ÉCHANGER EN SITUATION DE HANDICAP. NOTRE RÉFÉRENT HANDICAP EST À VOTRE DISPOSITION POUR ÉCHANGER EN TOUTE CONFIDENTIAL SUR VOTRE PROJET DE FORMATION ET POUR METTRE EN PLACE LES ÉVENTUELS AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES À PRÉVOIR.

CONTACTEZ NOTRE RÉFÉRENT HANDICAP MR RAULET DUPONT DIMITRI, À L'ADRESSE SUIVANTE CONTACT@ERUDITNOVATION.COM POUR CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE.

*PRIX NET DE TAXE, EXONÊRÉ DE TVA - ART. 261.44 A DU CGI **DANS LA LIMITE DE VOS CRÉDITS DISPONIBLES ANNUEL (VOIR AGENCEDPC.FR) SI PLUS DE DISPONIBILITÉ, LE FINANCEMENT SE FERA PERSONNELLEMENT PAR LE BÉNÉFICIAIRE **VERSEMENT POUR PERTE DE REVENU SOUS CONDITIONS D'AVOIR RENSEIGNÉ VOTRE IBAN SUR VOTRE COMPTE AGENCEDPC.FR AVANT LA SOUSCRIPTION DE LA FORMATION

LISTE DES SESSIONS

DATES	LIEU
JANVIER	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 JANVIER AU 31 JANVIER	
FÉVRIER	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 FÉVRIER AU 28 FÉVRIER	
MARS	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 MARS AU 31 MARS	
AVRIL	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 AVRIL AU 30 AVRIL	
MAI	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 MAI AU 31 MAI	
אוטר	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 JUIN AU 30 JUIN	
JUILLET	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 JUILLET AU 31 JUILLET	
AOÛT	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 AOÛT AU 31 AOÛT	
SEPTEMBRE	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE	
OCTOBRE	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 OCTOBRE AU 31 OCTOBRE	
NOVEMBRE	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 NOVEMBRE AU 30 NOVEMBRE	
DÉCEMBRE	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 DÉCEMBRE AU 31 DÉCEMBRE	















